

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Lisons notre paroissien. — IV La fin chrétienne d'Emile Faguet. — V M. le curé Péladeau. — VI Société d'une messe et Caisse ecclésiastique. — VII Le droit du médecin. — VIII Les soldats du Père Doyon. — IX A la Providence: Vêture et profession religieuse. — X Nominations ecclésiastiques.

AU PRONE

Le dimanche, 10 septembre

On annonce :

La fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs (vendredi, le 15, solennité le 17).

Depuis 1915, la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs se fait le 15 et la solennité, le dimanche suivant est facultative.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 10 septembre

MESSES BASSES

Du 13^e dim., **semi-double**; mém. de saint Nicolas de Tolentin ; préf. de la Trinité.

MESE CHANTEE

De la NATIVITE, **double de 2^e cl.** (8 sept.); mém. du 13^e dim. et de saint Nicolas de Tolentin; préf. de la sainte Vierge; dernier Ev. du dim. et de saint Nicolas.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 17 septembre

Diocèse de Montréal. — Du 12 septembre, S. Nom de Marie (Notre-Dame); du 15, Notre-Dame des Sept-Douleurs (Verdun); du 16, saint Cyprien; du 17, saint Lambert.

Diocèse d'Ottawa. — Du 12 septembre, Notre-Dame (Montfort et Lac Sainte-Marie); Notre-Dame de Victoire (Harrington); Notre-Dame de Lumière (Blanche), de la Salette et de la Garde (Val-des-bois).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 12 septembre, saint Nom de Marie (Marieville).

Diocèse de Nicolet. — Du 12 septembre, saint Nom de Marie ; du 15, Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Diocèse de Pembroke. — Du 12 septembre, saint Nom de Marie (Brudenell et Quyon).

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 12 septembre, saint Nom de Marie (CATHEDRALE), Ferme-Neuve, Notre-Dame-du-Laus, de la Sagesse, de Pontmain et du Divin Pasteur.

Diocèse d'Haileybury. — Du 14 septembre, la sainte Croix (CATHEDRALE).
J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	11 septembre.	— Charlemagne.
Mercredi,	13	— Saint-Bruno.
Vendredi,	15	— Verchères.
Dimanche,	17	— Sainte-Thérèse.

LISONS NOTRE PAROISSIEN

LA réforme opérée dans l'office divin par le grand pape Pie X a eu pour résultat de dégager le *propre* du *temps* de la frondaison luxuriante dont insensiblement, en ces derniers siècles, l'avait recouvert le *propre des saints*.

Les offices du dimanche, ces précieux legs de l'antiquité, très souvent réduits jusqu'ici à une simple commémoration, ont été réintégrés en leur place. Ils ont reparu en toute leur ampleur, avec leurs formules vénérables et leurs riches mélodies. Les fêtes des saints, en semaine, en sont le vivant commentaire, car nos frères du ciel ont opéré leur salut et mérité leur gloire éternelle par l'observation attentive des préceptes et des conseils du Maître, que la liturgie dominicale est destinée spécialement à rappeler au peuple chrétien. Ainsi le cycle des offices divins se présente, de nouveau, formant un harmonieux ense-

ble dont toutes les parties convergent à l'instruction et à l'édification de l'âme.

Mais pour pouvoir méditer et comprendre les enseignements que l'Eglise entend nous donner tout particulièrement dans ces offices du dimanche, il est utile, et même en quelque sorte nécessaire, de revenir à notre vieux *paroissien*, ce livre excellent trop dédaigné de la piété moderne, ou du moins trop négligé au profit d'autres recueils de prières. C'est dans le *paroissien*, en effet, que nous trouverons, à la messe et aux vêpres propres à chaque dimanche, l'aliment substantiel dont l'Eglise voudrait que se nourrissent les âmes.

D'autre part, en assistant au Saint-Sacrifice, les fidèles—ne oublions pas—ne doivent pas être de simples spectateurs d'un rite religieux accompli, en quelque façon, en dehors d'eux. Au pied de l'autel eucharistique, ils doivent entrer avec le prêtre dans une intime association d'idées, de sentiments et d'action. Or, la lecture attentive du texte sacré dans le *paroissien*, le chant pieux des saintes mélodies, ne sont-ils pas un excellent moyen d'entrer dans cette communauté de sentiments ? Sans insister davantage sur ce point, tant c'est l'évidence même, rappelons quelques notions fondamentales.

Comme on le sait, l'année liturgique se divise en deux parties de durée sensiblement égale.

La première partie, qui débute par les quatre semaines de l'Avent et prend fin à la Pentecôte, rappelle surtout les grands mystères de notre salut : l'attente du Messie ; la naissance, la vie cachée, la vie publique, la passion, la mort, la résurrection de l'Homme-Dieu ; les apparitions du Sauveur à ses disciples, sa montée au ciel où il nous promet de nous préparer une place d'où il fit descendre sur ses apôtres l'Esprit consolateur, source de lumière et de force ; la Pentecôte, enfin, ce jour de naissance de la sainte Eglise, oeuvre du Rédempteur.

L'autre partie va des fêtes de la Pentecôte au premier dimanche de l'Avent, et, depuis des siècles, est universellement désignée sous le nom de *temps après la Pentecôte*. Elle symbolise, en une heureuse synthèse, la vie de l'Eglise sur terre, depuis la première prédication de saint Pierre dans les rues de Jérusalem au sortir du Cénacle jusqu'au jugement général, et aussi la vie du chrétien dans cette vallée d'épreuves, depuis sa régénération dans les fonts sacrés du baptême jusqu'à l'heure où son âme, délivrée des liens périssables, comparait devant le tribunal du Très-Haut.

Ce n'est point, en effet, sans une raison profonde que cette saison liturgique commence au jour même anniversaire de la naissance de l'Eglise catholique, dont la veille jadis était consacrée au baptême solennel des catéchumènes, et se termine au dimanche qui précède l'Avent par l'annonce de " l'abomination de la désolation ", figure de la fin du monde.

Le sujet se présentant vaste et complexe, laissons de côté ce qui, dans la liturgie de ce temps, se rapporte plus spécialement à l'Eglise pour nous arrêter particulièrement à ce qui se rapporte à notre vie de chrétien. Dans la lecture attentive de notre *paroissien*, nous trouverons assez d'enseignements pour avertir notre esprit de foi et pour régler notre conduite. " Père, l'heure est venue, pria le Sauveur après la dernière Cène, glorifiez votre Fils, afin qu'à tous ceux que vous lui avez confiés, il donne la vie éternelle. Or, la vie éternelle, c'est qu'ils vous connaissent, vous, le seul vrai Dieu, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ. "

Le mystère de la sainte et adorable Trinité, que nous célébrons après la Pentecôte, et dont la contemplation doit faire notre bonheur durant les siècles des siècles, est le dogme fondamental de la religion chrétienne: " Allez, dit le Maître à ses apôtres, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du

Père, du Fils et du S
vérité essentielle, no
les *gloria patri* des
hymnes et des canti
mais encore soit proc
but de ce temps qui
ici-bas. La place, po
vait ainsi tout indiq
côte, quand le dévelo
les XIIe et XIIIe s
Cette vie éternelle, a
nous faut l'atteindre
que nous assure la gri
par l'observation des
gneur. C'est à fortifi
cette participation, à
rageuse, que visent er
gnés à la messe de ch
du *magnificat* à vêpr
ales. La pêche mirac
es pains (6e dim.), l
preux (13e dim.), d
cier (19e dim.), la r
15e dim.), de la fil
reuves éclatantes de l
s opéra. " Vous bla
ductibles adversaires
ieu. Si je ne fais pas
s. Mais, si je les fai
e croire, croyez du m
cles, lu dans l'évang
tre esprit de foi? En
s: tout d'abord par

Père, du Fils et du Saint-Esprit. " Il convenait donc que cette vérité essentielle, non seulement soit rappelée chaque jour, par les *gloria patri* des psaumes, par la doxologie, la finale des hymnes et des cantiques, et chaque dimanche par la préface, mais encore soit proclamée par une fête solennelle, tout au début de ce temps qui symbolise la vie de l'Eglise et de l'homme ici-bas. La place, pour cette fête de la Sainte Trinité, se trouvait ainsi tout indiquée au premier dimanche après la Pentecôte, quand le développement du cycle liturgique inspira, vers les XIIe et XIIIe siècles, l'idée de cette commémoration. Cette vie éternelle, apportée au monde par le Rédempteur, il nous faut l'atteindre par la foi au Christ, par la participation que nous assure la grâce sanctifiante à la vie même de Dieu, et par l'observation des commandements de notre souverain Seigneur. C'est à fortifier cette foi, à maintenir et à augmenter cette participation, à stimuler cette observance exacte et courageuse, que visent en particulier les textes de l'évangile assignés à la messe de chaque dimanche, textes dont les antiennes du *magnificat* à vêpres reprennent l'une des pensées principales. La pêche miraculeuse (4e dimanche); la multiplication des pains (6e dim.), la guérison du sourd (11e dim.), des dix lépreux (13e dim.), du paralytique (18e dim.), du fils de l'officier (19e dim.), la résurrection du fils de la veuve de Naïm (21e dim.), de la fille de Jaïre (23e dim.), nous sont des preuves éclatantes de la puissance et de la véracité de celui qui nous a opérés. " Vous blasphémez, répondait le Sauveur à ses irréductibles adversaires, parce que j'ai dit *je suis le fils de Dieu*. Si je ne fais pas les oeuvres de mon Père, ne me croyez pas. Mais, si je les fais, lors même que vous ne voudriez pas le croire, croyez du moins à mes oeuvres." Le récit de ces miracles, lu dans l'évangile chaque dimanche, n'avivera-t-il pas votre esprit de foi? En plus, la foi doit se traduire par des oeuvres: tout d'abord par le souci de garder soigneusement notre

âme en état de grâce—ce que nous rappelle, entre autres, la parabole du festin nuptial, au 19^e dimanche—et ensuite par une vie sérieusement chrétienne. Pour nous en faire souvenir les *introïts*, les *épîtres*, les *graduels*, les *antiennes* de l'offertoire et de la communion prêtent leur concours au texte de l'évangile dominical. Dans un apparent désordre, l'unité de cet enseignement liturgique est telle que l'ensemble de ces messes du *temps après la pentecôte* forme un code de préceptes dont les fidèles auraient tout intérêt à pratiquer les leçons pour le bien spirituel de leurs âmes et pour le bonheur de leurs foyers et de leurs paroisses.

En terminant, insistons encore sur l'avantage réel que trouveront les fidèles à se servir de leur *paroissien* pour assister aux offices; car, selon un vieil adage " un *paroissien* bien lu fait de bons *paroissiens* ”.

LA FIN CHRETIENNE D'EMILE FAGUET

DE Mgr Sébastien Herscher, archevêque de Laodicée, dans la *Revue hebdomadaire* :

Ce fut le 31 mai, vers dix heures et demie du soir, que l'on me vint chercher, en hâte extrême, pour donner à M. Faguet les derniers secours de la religion. En me rendant vers la rue Monge, je me rappelai, non sans une profonde émotion, le baiser donné au crucifix et le signe de croix dont j'avais été le témoin quelques jours auparavant, et je sentis que la protection de Dieu, sur laquelle le cher patient comptait avec une touchante confiance, s'étendait sur lui. Je me disais en moi-même que le baiser que je l'avais vu déposer sur l'image du divin crucifié, celui-ci allait le lui rendre dans un instant.

Je trouvai le cher malade en possession de toutes ses facultés. J'ajouterai même que j'étais frappé d'apercevoir chez lui, sur

le moindre nuage, Et quelle ne fut pas mes premières paroles, mais eus en chemin plus décidé, le chemin mort. Ses yeux se son être se concent complir, et en moins Je suis fermement : Il le fit, en effet. chrétiennes. Et tout ment d'humble respect qui le fit se soulever Lorsque, après cette onction, il me répondit seigneur et cher ange vous m'apportez. Il suprêmes onctions de saintes huiles de pensées élevées... tentationem... N'est-il avec un douloureux sère!... Malgré son cette consolation à cette Après la réception tout son être qu'il vitale, et qu'il m'embrassait de l'âme agissent sur répliqua-t-il avec ce l'âme est mieux... bien Il goûta alors la douceur le monde, avec tous capable de donner.

le moindre nuage, l'exquise et souriante bonhomie de naguère. Et quelle ne fut pas ma joie d'évêque et d'ami lorsque, dès les premières paroles, je découvris que les pressentiments que j'avais eus en chemin ne m'avaient pas trompé! De l'accent le plus décidé, le cher malade me demanda de le préparer à la mort. Ses yeux se fixèrent un moment sur moi, comme si tout son être se concentrait à méditer le grand acte qu'il allait accomplir, et en moins d'une minute il me fit cette déclaration : Je suis fermement résolu à faire mon devoir, tout mon devoir!

Il le fit, en effet. Il se confessa dans les dispositions les plus chrétiennes. Et toujours j'aurai devant mes yeux ce mouvement d'humble respect, d'esprit de foi et de contrition sincère qui le fit se soulever sur son lit pour recevoir l'absolution. Lorsque, après cela, je lui proposai de lui donner l'extrême-onction, il me répondit : — Oui, oh! oui, je veux bien, Monseigneur et cher ami! Ce sont les médicaments de l'âme que vous m'apportez. Ils me feront du bien. — Avant de faire les suprêmes onctions sur le front, je lui dis : — Je vais marquer des saintes huiles ce front derrière lequel se sont agitées tant de pensées élevées... Il m'interrompit : *Et ne nos inducas in tentationem...* N'excitez pas mon orgueil! — Hélas! ajouta-t-il avec un douloureux sourire, je ne suis que faiblesse et misère!... Malgré son vif désir de communier, il se vit privé de cette consolation à cause de l'état déplorable de son estomac.

Après la réception des sacrements, une telle joie transfigura tout son être qu'il voulut baiser mon anneau, ma croix pectorale, et qu'il m'embrassa ensuite. Je lui dis : — Les remèdes de l'âme agissent sur le corps; vous allez déjà mieux. — Oui, répliqua-t-il avec ce fin sourire qu'ont tant aimé ses amis, mon âme est mieux... bien mieux, elle est bien.

Il goûta alors la douceur infinie de cette paix intérieure que le monde, avec tous ses succès et tous ses triomphes, est incapable de donner.

LE FAGUET

de Laodicée, dans
 mie du soir, que l'on
 donner à M. Faguet
 pendant vers la rue
 onde émotion, le ha
 dont j'avais été le té
 sentis que la protes
 comptait avec une
 Je me disais en mo
 ser sur l'image du d
 dans un instant.
 de toutes ses facultés
 percevoir chez lui, sans

M. LE CURE PELADEAU

E 10 août, mourait à l'Hospice Gamelin de Montréal, où il vivait dans la retraite depuis quelques mois, l'ancien curé de Sherrington et l'ancien aumônier des Carmélites, un vénérable prêtre qui comptait cinquante-quatre ans de sacerdoce, de vertus et de mérites, M. l'abbé Anthime Péladeau. Le 12 août, ses funérailles avaient lieu à la cathédrale de notre ville. Mgr l'archevêque présidait au trône, assisté de Mgr Roy, de M. Lelandais, directeur du grand séminaire, et de M. le curé Meunier, de Sherrington. M. Bray, prêtre de Saint-Sulpice, chantait le service. M. l'abbé Albert Péladeau, cousin du défunt, et M. l'abbé McGinnis, de l'Hospice Gamelin, remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre. Beaucoup de membres du clergé, en particulier bon nombre de sulpiciens, assistaient à la cérémonie funèbre. Monseigneur parla à l'absoute. Puis, ce fut l'inhumation dans la crypte de la cathédrale. Encore une fois, c'était la fin d'une belle et fructueuse vie de prêtre.

La tâche est doublement facile de rendre hommage à la mémoire de ce vétéran du sanctuaire, qui avait été ordonné, par le grand Mgr Bourget, le 21 décembre 1861. D'abord sa vie fut constamment autant que modestement celle du bon prêtre. Et puis, nous n'avons qu'à analyser l'allocution de Monseigneur. A son ordinaire, il a tout dit ce qu'il fallait dire.

L'Evangile fait d'un mot l'éloge de saint Joseph, et il est complet : C'était un juste. De même, estime Monseigneur, on peut résumer la vie du prêtre vénérable que nous venons de perdre par ces mots qui disent tout : C'était un vrai prêtre, dans ses pensées, dans ses sentiments, dans sa tenue et dans sa conduite. Tous ceux qui l'ont connu s'accordent à reconnaître en M. Péladeau l'homme de Dieu et l'homme des âmes, le véritable disciple de celui qui nous a donné à tous l'exemple,

pour que nous fassions
me son père l'avait
Imitateur du Christ
travail et sans mépris
il connut ce digne
Montréal. Parmi
vivants, entre autres
regretté Mgr Lang
de M. Péladeau s'
la dompterait au p
pacifique, l'homme
connu plus tard, le
comme une mère ?
aide à la nature. I
la force de se dom
ici-bas, la grande v
C'est pourquoi, j
caire, aumônier, et
jours avec une sou
avec le souvenir d'
zèle pour les âmes
cueillir avec bien
pour les malades
Quant à ses mortifi
longées, les hommes
anges du ciel ont di
Monseigneur tient
cesse de s'occuper
années de professeur
vécut devinrent cor
les enfants à suivre
pétence et il eut du
désigner, dans la fo

pour que nous fassions comme lui, et qui nous a envoyés comme son père l'avait lui-même envoyé.

Imitateur du Christ, l'abbé Péladeau ne le fut pas sans travail et sans mérite. Monseigneur se souvient des années où il connut ce digne prêtre, alors jeune professeur au collège de Montréal. Parmi ses élèves, il en comptait qui étaient bien vivants, entre autres, l'homme exubérant que fut toujours le regretté Mgr Langevin. La nature impétueuse et bouillante de M. Péladeau s'enflammait souvent. Qui eut pensé qu'il la dompterait au point de devenir le prêtre à l'âme sereine et pacifique, l'homme bienveillant et accueillant que nous avons connu plus tard, le vrai François de Sales affectueux et aimant comme une mère? Comme toujours, la vertu vint chez lui en aide à la nature. Il puisa dans son amour de Dieu et des âmes la force de se dominer lui-même. Chacun sait que c'est là, ici-bas, la grande victoire à remporter.

C'est pourquoi, professeur ou catéchiste au séminaire, vicaire, aumônier, curé, partout où il alla, et il y alla toujours avec une soumission vraiment exemplaire, il a laissé, avec le souvenir d'une parfaite régularité, celui d'un grand zèle pour les âmes qu'il s'efforçait de mieux en mieux d'accueillir avec bienveillance. On remarquait son attention pour les malades à visiter, pour les enfants à former. Quant à ses mortifications, à ses prières et à ses oraisons prolongées, les hommes sans doute ne les voyaient guère; mais les anges du ciel ont dû souvent en rendre témoignage à Dieu.

Monseigneur tient à noter que M. Péladeau eut à cœur sans cesse de s'occuper de recruter des vocations. Une fois ses années de professeur passées, les différents presbytères où il vécut devinrent comme une classe de collège. Il y préparait les enfants à suivre un cours classique. Il le faisait avec compétence et il eut du succès. Monseigneur aurait pu facilement désigner, dans la foule qui l'écoutait, de ces anciens élèves du

bon M. Péladeau qui sont aujourd'hui des témoins vivants de son zèle et de son savoir-faire. Il remarqua encore qu'il y a vingt-cinq ans, ce curé plutôt pauvre donna de ses modestes épargnes pour permettre à quelques jeunes prêtres d'aller étudier à Rome.

Un long ministère finit toujours par affaiblir. Vint le jour où le dévoué curé dut prendre une retraite relative. Il fut nommé aumônier chez les Carmélites et les saintes recluses connurent la bonté de son coeur, son tact, sa prudence, sa science d'ascétisme. Elles l'apprécièrent comme elles auraient fait d'un saint. Elles le regrettèrent quand, les forces diminuant toujours, il lui fallut se résoudre à une vie moins active encore dans une autre pieuse maison.

Vie moins active, soit, mais non pas inactive, s'écrie Monseigneur. En effet, elle resta féconde quand même. Ce fut la belle vieillesse dont parle quelque part Mgr Baunard. Ce fut la vie montante. Fidèle à ses exercices comme au séminaire, dévot à la Vierge — et à saint Michel, qu'il aima d'un culte particulier — il montait doucement, toujours plus haut, vers Dieu. Il vint à l'Hospice Gamelin, et ce fut la même chose. Pour beaucoup, ce pieux vieillard restait le père spirituel aimé et recherché. Il fut le confesseur de bien des prêtres. Il rendit la paix à beaucoup d'âmes. Il emporta dans son tombeau plus d'un secret. Il a fait un bien que Dieu seul connaît et que Monseigneur estime considérable.

Puis, ce fut la fin, douce et paisible. Personne ne tenta — nous disait spirituellement M. l'aumônier de l'Hospice Gamelin — de dissuader ce vénérable ami de Dieu de partir pour le grand voyage. On sentait trop vivement qu'il s'en allait chez lui, au ciel, et qu'il en était tout heureux.

Il avait décidé depuis longtemps, termina Mgr l'archevêque, de dormir son dernier sommeil, dans la crypte de cette cathédrale, aux côtés de prêtres qu'il avait aimés et d'évêques qu'il

avait généreusement
conduire à son
prêtres qui sach

M. Pélodeau
cembre 1834. Il
ordonné, avons-
Saint-Gabriel (C
gueuil (1863-65)
fesseur au collèg
réal, à Saint-É
même temps
trois ans et de
rant son séjour
Notre-Dame-de-
suite curé de R
bly), en 1882, et
au aumônier des C

Nous avons di
Il est mort à l'H
vertus et de mér
qu'il a souhaité
ei, Domine, requ

M. le chanoine
Coeur, décédé au
MESSE.

M. le chanoine
Coeur, décédé au
SIASTIQUE, secti

avait généreusement servis. Nous allons, dans un instant, le conduire à son tombeau. Que Dieu nous donne beaucoup de prêtres qui sachent vivre et mourir comme lui !

* * *

M. Pélodeau était né à Saint-Edouard (Napierville), le 5 décembre 1834. Il avait étudié au collège de Montréal, où il fut ordonné, avons-nous dit, le 21 décembre 1861. Il fut vicaire à Saint-Gabriel (1861-1862), à Huntingdon (1862-63), à Longueuil (1863-65), à Saint-Jacques-de-l'Achigan (1865); professeur au collège de Montréal (1865-77); vicaire, dans Montréal, à Saint-Joseph et à Notre-Dame (1877-1880); en même temps aumônier du couvent Villa-Maria pendant trois ans et de l'Hôpital Général pendant onze ans. Durant son séjour au collège de Montréal, il fut aussi vicaire à Notre-Dame-de-Grâce pendant trois ans. Il fut nommé ensuite curé de Repentigny, en 1880, de Saint-Hubert (Chambly), en 1882, et de Sherrington, en 1887. Il était enfin nommé aumônier des Carmélites en 1904.

Nous avons dit qu'il prit sa retraite il y a quelques années. Il est mort à l'Hospice Gamelin, répétons-le, plein de jours, de vertus et de mérites, le 10 août 1916. Que Dieu lui accorde ce qu'il a souhaité à tant d'autres, la paix dans le repos ! *Dona ei, Domine, requiem aeternam !* — E.-J. A.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 31 août 1916.

M. le chanoine Adam (François-Louis-Tancrède), curé du Sacré-Coeur, décédé aujourd'hui, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

ADELARD HARBOUR, prêtre, *chancelier*.

CAISSE ECCLESIASTIQUE

Archevêché de Montréal, le 31 août 1916.

M. le chanoine Adam (François-Louis-Tancrède), curé du Sacré-Coeur, décédé aujourd'hui, était membre de la CAISSE ECCLESIASTIQUE, *section d'une messe*.

G. DAUTH, p. d.,
Secrétaire de l'Union Saint-Jean.

LE DROIT DU MEDECIN



L'ACADEMIE de médecine de Paris a récemment nommé une commission chargée de faire un rapport sur la question épineuse du *droit du médecin* en matière de traitement.

Pour s'être refusés de se soumettre à un traitement électrique, deux soldats blessés ont été condamnés chacun à deux ans de prison par le conseil de guerre de Tours.

A ce sujet, le docteur Marage, dont l'intervention récente dans un cas semblable, avait fait beaucoup de bruit, écrit au *Temps* une fort belle lettre, dans laquelle il se prononce vigoureusement pour le maintien du *droit... du malade* et dont voici le passage essentiel: " Va-t-on forcer un malade, qui revient blessé du front, à se faire opérer par un médecin contre lequel il a des préventions? — Hardiment, je répondrai: non. Et j'ajouterai: un soldat a le droit de refuser un traitement ou une opération proposés par un médecin déterminé, s'il a des raisons suffisantes. Mais qui appréciera ces raisons? m'objectera-t-on. Eh bien, j'admettrais volontiers que ces raisons fussent soumises à deux médecins étrangers à l'hôpital dont un, civil ou militaire, serait choisi par le blessé. La décision, si l'intervention est jugée nécessaire, devrait être prise à l'unanimité. Cette consultation suffirait, à mon avis, pour éliminer les quelques simulateurs qu'on peut rencontrer. — Dans les cas graves, les malades civils font appel aux lumières d'un médecin consultant. C'est bien le moins que nos poilus jouissent du même privilège. — Qu'on n'aille pas invoquer des raisons de discipline. Quand un médecin le mérite, il'inspire confiance à ses malades, et ils suivent avec docilité et reconnaissance ses moindres prescriptions. — Dans le cas contraire, ce n'est pas l'homme qui refuse le traitement qu'on devrait blâmer, mais le médecin en chef qui n'a pas su renvoyer ou

surve
que e
médic
avaie
right
pas."

D'a
que, s
à un
confèr
La
teur
après
plus h

L'or
sur le t
du 22e
nous re
"Le
lébré u
22e ba
le capit
ette m
vêque.
qui fut
Schoep
pathie
dats ca
voir acc
de leur

surveiller un collaborateur incompetent. J'ajoute du reste que ces refus sont rares, ce qui est tout à l'honneur du corps médical français. — Si les directeurs du service de santé avaient toujours mis, ce qui pourtant est élémentaire, *the right man in the right place*, la question ne se poserait même pas."

D'autre part, un autre médecin, le docteur V..., soutient que, si la législation actuellement en vigueur en France donne à un blessé le droit de refuser de se laisser opérer, elle ne lui confère pas celui de refuser un traitement.

La loi n'est peut-être pas aussi formelle que le dit le docteur V... et la preuve, c'est que l'Académie de médecine, après une longue discussion, a décidé, ainsi que nous avons dit plus haut, de mettre la question à l'étude.

LES SOLDATS DU PERE DOYON

L'on sait que le Père Doyon, des Dominicains, accompagne sur le théâtre de la grande guerre les soldats canadiens-français du 22e bataillon canadien. Voici, à leur sujet, une note que nous reproduisons de *La Croix* (de Paris) du 19 juillet dernier :

" Le 10 juillet, Mgr Schoepfer (évêque de Lourdes) a célébré une messe à la Grotte des Apparitions à Lourdes pour le 22e bataillon canadien-français à la demande de son aumônier, le capitaine C.-V. Doyon, de passage avec quelques officiers. A cette messe, les officiers ont communiqué de la main de Mgr l'évêque. L'aumônier dit ensuite une messe d'action de grâces qui fut servie par deux officiers de l'armée française. Mgr Schoepfer fut heureux de pouvoir témoigner ainsi de sa sympathie pour les héroïques Canadiens. " Dites bien à vos soldats canadiens, déclara-t-il, combien je suis heureux de pouvoir accorder ce privilège et combien je les admire à propos de leur vaillance et de leur grande foi. " Ce bataillon a don-

né des preuves de sa piété en maintes circonstances. C'est ainsi, au cours de l'année, qu'il y eût communion générale, le dimanche du Rosaire, à la messe de minuit de Noël, et à celle de Pâques. Quand, récemment, le 3e vendredi de juin, le bataillon sortit des tranchées avec très peu de pertes, après une attaque très dure, il voulut avoir une messe solennelle d'action de grâces. ”

De loin, nous suivons avec affection nos soldats canadiens et leurs aumôniers. Les bonnes nouvelles que nous recevons de leur esprit de religion et de leur vaillance ne nous trouvent pas indifférents. Que Dieu les protège !

A LA PROVIDENCE

VETURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

LE 19 juillet, en la fête de saint Vincent-de-Paul, le Révérend Père Joseph Carrière, s. j., supérieur provincial des jésuites, présidait une cérémonie de profession religieuse et donnait le sermon de circonstance.

Ont revêtu le saint habit : Soeur Marie-Irma Audet, Soeur Marie-Patricia Forrest, Soeur Marie-Bernadette Pouliot, Soeur Marie-Alma Parent, de Montréal; Soeur Marie-Florida Gauthier, de Saint-Lin; Soeur Marie-Louise Spénard, de Valleyfield; Soeur Marie-Augustine Blagdon, de Saint-Philippe-de-Néri; Soeur Marie-Corinne Daoust, de Saint-Polycarpe; Soeur Marie-Marguerite Dorion, de Sainte-Marguerite; Soeur Marie-Enide Nadon, de Mattawa, Ont.; Soeur Marie-Reine Parizeau, de Wotton; Soeur Marie-Antoinette Gagnon, Soeur Marie-Elisabeth McKenzie, de Trois-Rivières; Soeur Marie-Estelle Smith, de Côteau Station; Soeur Marie-Eugénie Grimard, de Sainte-Anne-de-la-Pérade; Soeur Marie-Léda Mainguy, de Sainte-Foye; Soeur Marie-Léonie Parent, de Sainte-Cécile

du-Bic; Soeur
Soeur Marie-Ali
Rose Vanier, Soe
Soeur Marie-Rose
Louise Daoust, c
renza Major, de S
de Saint-Jean-Chr
Mère; Soeur Mari
Marie-Thérèse Let
Marie-Honorine I
Ont émis les vo
Parizeau, dite So
Soeur Marie-A.-J
de Saint-Alban; S
Abundius, de Mont
Marie-Philomena,
Albine Lachapelle
nie; Soeur Marie-
Mont-Carmel; So
Bernardin Realino
dite Soeur Marie-2
Ange Nadon, dite S
Soeur Marie-Evang
machiche; Soeur M
ne-de-Venise, de Sa
Soeur Georgius, So
Alice-de-Jésus, de S
saulniers, dite Soe
Soeur Marie-Anne 1
Polycarpe; Soeur M
rie-Blandine, de Sa
beau) dite Soeur P
Léa Rondeau, dite S

du-Bic; Soeur Marie-Cornélia Boucher, de Yamachiche ; Soeur Marie-Alicia Gauthier, de Saint-Clet; Soeur Marie-Rose Vanier, Soeur Marie-Albertine Vanier, de Sainte-Adèle; Soeur Marie-Rose-Alma Laverdure, de Saint-Lin; Soeur Marie Louise Daoust, de Saint-Victor-d'Alfred; Soeur Marie-Laurenza Major, de Saint-André-Avellin; Soeur Rose-Alba Crête, de Saint-Jean-Chrysostôme; Soeur Marguerite Jacob, de Grand Mère; Soeur Marie-Félicienne Thiboutot, de Ormstown; Soeur Marie-Thérèse Lefebvre, de Saint-Philippe-de-Laprairie; Soeur Marie-Honorine Dugas, de Saint-Jacques-de-l'Achigan.

Ont émis les vœux temporaires : Soeur Marie-Julie-Berthe Parizeau, dite Soeur Joseph-du-Sacré-Coeur, de Wotton ; Soeur Marie-A.-Juliana Mayrand, dite Soeur Marie-Janvière, de Saint-Alban; Soeur Marie-Antoinette Laferrière, dite Soeur Abundius, de Montréal; Soeur Marie-May Fournier, dite Soeur Marie-Philomena, de Saint-Léonard, N.-B. ; Soeur Marie-Albine Lachapelle, dite Soeur Laurette-Marie, de l'Epiphanie; Soeur Marie-Olivine Lefebvre, dite Soeur Emilas, de Mont-Carmel ; Soeur Marie-Yvonne Carbonneau, dite Soeur Bernardin Realino, de Québec; Soeur Marie-Florine Monette, dite Soeur Marie-Xavérine, de Saint-Constant; Soeur Marie-Ange Nadon, dite Soeur Frédéric-de-Bavière, de Sainte-Adèle; Soeur Marie-Evangéline Bourassa, dite Soeur Alodius, de Yamachiche; Soeur Marie-Louise Bourbonnais, dite Soeur Julienne-de-Venise, de Sainte-Marthe; Soeur Rosanna Grosseau, dite Soeur Georgius, Soeur Marie-Anne-Louise Matte, dite Soeur Alice-de-Jésus, de Sainte-Thècle ; Soeur Marie-A.-Eugénie Desaulniers, dite Soeur Sévère-d'Alexandrie, de Louiseville ; Soeur Marie-Anne Levac, dite Soeur Marie-Blanche, de Saint-Polycarpe; Soeur Marie-Ernestine Carpentier, dite Soeur Marie-Blandine, de Saint-Tite; Soeur Marie-F.-Bernadette Barbeau) dite Soeur Paul-d'Arezzo, de Laprairie; Soeur Marie-Léa Rondeau, dite Soeur Aimée-de-Marie, de Woonsocket, R.I.

EUSE

-de-Paul, le Ré-
périeur provin-
onie de profes-
ance.

ia Audet, Soeur
e Pouliot, Soeur
ie-Florida Gau-
ard, de Valley-
aint-Philippe-de-
polycarpe ; Soeur
te; Soeur Marie-
-Reine Parizeau,
Soeur Marie-Eli-
ur Marie-Estelle
énie Grimard, de
da Mainguy, de
de Sainte-Cécile-

Ont émis les vœux perpétuels : Soeur Marie-Berthe Guibault, dite Soeur Marie-de-la-Réparation ; Soeur Alma Croisière, dite Soeur Paul-Joseph ; Soeur Mathilde Beaudry, dite Soeur Marie-Hervé, *soeurs vocales*. — Soeur Marie-Diana Proulx, *soeur coadjutrice*.

Le saint sacrifice de la messe a été offert par le Révérend Père M. Bourassa, o. m. i., de Saint-Pierre de Montréal, parent de l'une des nouvelles professes.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal ont été nommés :

M. l'abbé Oliva Lachapelle, aumônier des Soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie à Hochelaga ;

M. l'abbé Josaphat Verner, desservant de Saint-Joseph, à Carillon ;

M. l'abbé Joseph-Clément Jetté, vicaire à Saint-Louis-de-France ;

M. l'abbé Hercule Guay, vicaire à Saint-Jean-Berchmans ;

M. l'abbé Victor Robert, vicaire à Sainte-Cécile ;

M. l'abbé Adélarde Fauteux, vicaire à Sainte-Anne-des-Plaines ;

M. l'abbé Rodrigue Cadieux, vicaire à Saint-Jérôme ;

M. l'abbé Oscar Viau, vicaire à Verdun ;

M. l'abbé Léon Boismenu, vicaire à Saint-Joseph ;

M. l'abbé Arthur Bigras, vicaire à Sainte-Scholastique ;

M. l'abbé Joseph-Horace Chabot, vicaire au Sault-au-Récollet ;

M. l'abbé Daniel Charbonneau, vicaire à Contrecoeur ;

M. l'abbé Oscar Gauthier, vicaire à Saint-Pierre-aux-Liens